



## Infrastructure

### Un contexte de fonctionnement Nord-Sud

Le territoire du SCoT s'inscrit dans l'axe nord-est européen. Il est situé dans le corridor naturel de circulation de personnes et de marchandises du Rhin Supérieur. Le territoire se localise dans un contexte de fonctionnement nord-sud très affirmé à l'échelle alsacienne.

Trois grands types d'infrastructures traversent le territoire :

- routière : l'autoroute A 35, la route RD 83, la route RD 52, la route RD 430 et un pont sur le Rhin reliant la France à l'Allemagne.
- ferroviaire : la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle
- fluvial : le grand canal d'Alsace, voie navigable internationale, sans port sur le périmètre du SCoT.

“Les pôles d'emplois générateurs du plus grands nombres des déplacements.”



La ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle : une infrastructure ferroviaire d'intérêt régional



Le canal d'Alsace, un axe fluvial européen

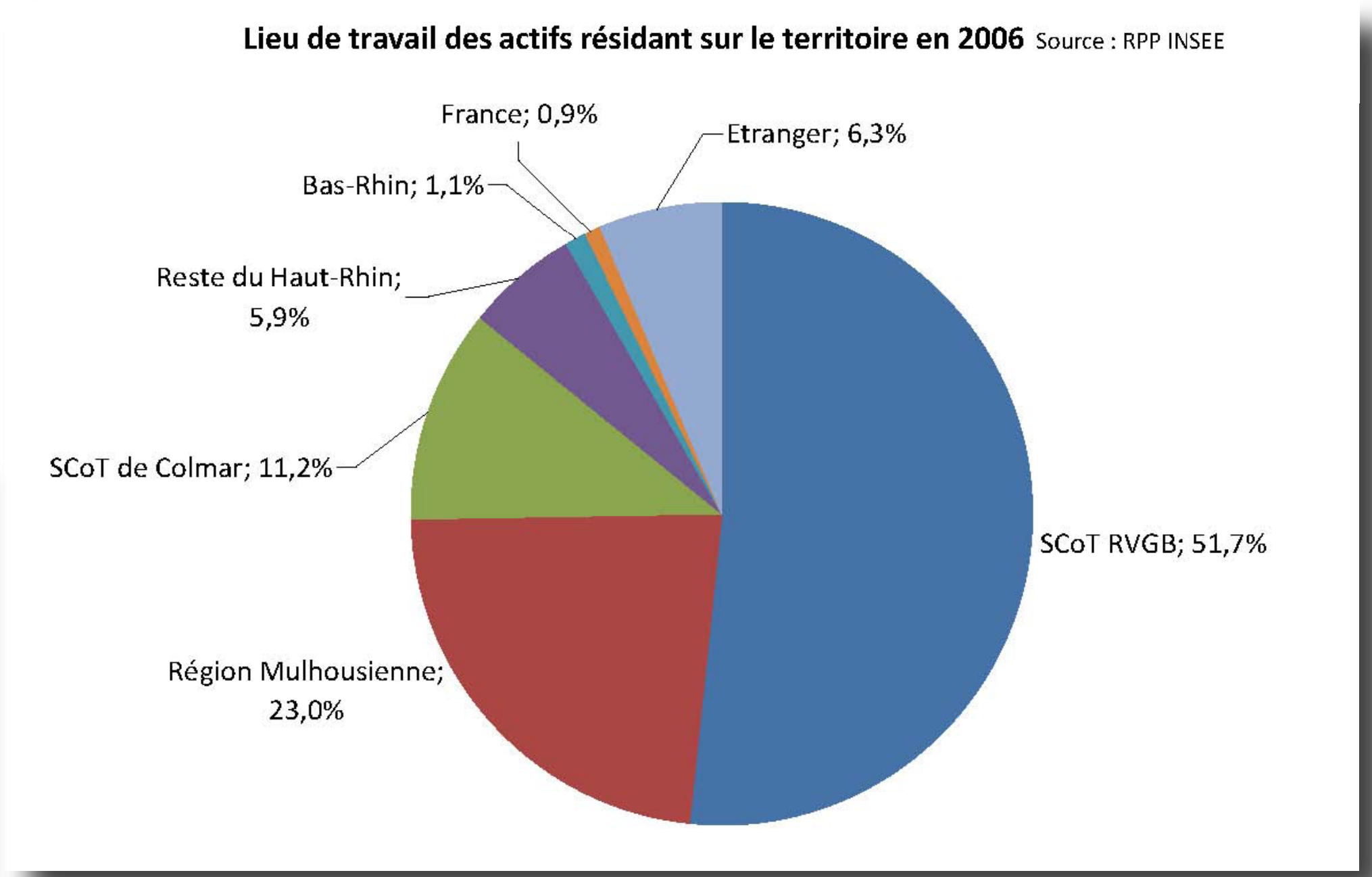
## Déplacements

### Une évasion des actifs

Plus de la moitié des actifs résidant sur le territoire travaillent à l'intérieur du périmètre du SCoT. 23% se déplacent quotidiennement vers la région mulhousienne pour y travailler, et 11% vers le territoire du SCoT de Colmar.



Des déplacements quotidiens principalement motorisés



“Les déplacements vers l'extérieur du territoire parfois plus rapide qu'au sein du périmètre du SCoT.”

## Modes de transport

### Les alternatives à la voiture particulière

#### Le train

- Les gares de Rouffach et Merxheim ont été réaménagées. Des réflexions sont en cours sur la réactivation de la voie ferrée reliant Guebwiller et Bollwiller. La gare de Bollwiller, au sud de Raedersheim, capte une clientèle du territoire du SCoT.
- A partir de 2011, le TGV Rhin Rhône empruntera la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle. Le territoire ne disposera pas d'arrêt. En revanche, la desserte TER des gares sera modifiée voire améliorée à l'avenir.

#### Le bus

- L'offre de service autocar du Conseil Général est modeste et ne fonctionne qu'en période scolaire.
- Une initiative intéressante pour les déplacements touristiques a été prise : la navette des Crêtes est en correspondance avec le TER en gare de Bollwiller.

#### Les modes doux

- Les déplacements cyclistes quotidiens, sportifs ou touristiques sont peu développés. En effet, le maillage du territoire est faible et les pistes et les itinéraires cyclables sont segmentés.
- Les déplacements piétons sont limités en raison du manque d'aménagements et d'une distanciation des lieux d'habitat, de loisir, de commerce et de travail.
- L'articulation avec les autres moyens de transports en commun n'est pas très adaptée et promue.

“L'amorce d'une intermodalité entre la route et les transports en commun.”

“Les déplacements quotidiens modes doux : marche à pied et vélo sont peu développés.”



Des aménagements cyclables à poursuivre



La place des piétons dans la rue réduite au profit des voitures